

**AVIS DE CONVOCATION
AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En vertu des articles 323 et 338 de la *loi sur les Cités et Villes*, vous êtes par la présente convoqués(es) à une séance extraordinaire du conseil municipal.

Le 14 mars 2025 à 8 h 30
Salle des plénières
Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 14 mars 2025.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mars 2025.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.
4. **ADOPTION DE RÈGLEMENT**
 - 4.1 25-953 – Programme complémentaire – Logements abordables.
 - 4.2 24-949 – Règlement d'emprunt – Travaux rue Saint-Joseph.
5. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 5.1 Levée de conditions – Démolition 30 et 36 rue Taylor.
 - 5.2 Résolution amendée – Remplacement du véhicule électrique de l'urbanisme.
6. **PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**
7. Levée de la séance extraordinaire du 14 mars 2025.

Louis Verhoef, Greffier
Mercredi, le 12 mars 2025
15h30